



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

*Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat  
et de la construction  
Mission Projets urbains*

Paris, le 28 février 2008

Madame, Monsieur,

Le Grand prix de l'urbanisme est attribué chaque année par un jury international souverain, à l'initiative du ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Développement durables, sous la conduite de la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction qui organise le processus d'attribution.

Le Grand prix distingue une personnalité de référence, ayant fait preuve d'apports conceptuels, théoriques ou pédagogiques incontestables par son activité professionnelle, ses réalisations, ses publications, ses activités d'enseignement et une présence active dans le débat national ou international sur la ville.

Il n'est pas destiné à faire émerger de nouveaux talents, ce qui est le rôle du Palmarès des jeunes urbanistes, mais à mettre en évidence les apports du lauréat pour la discipline de l'urbanisme.

Les travaux du jury et l'attribution du Grand prix sont précédés par une consultation, objet du présent courrier, qui vise à recueillir vos propositions sur les urbanistes<sup>1</sup> à récompenser, accompagnées le cas échéant des raisons qui justifient votre choix.

A cette fin, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir répondre au questionnaire suivant afin d'aider le jury, auquel nous livrerons le résultat de vos votes, à faire des choix pertinents.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur,

**signé**

Etienne CREPON

---

<sup>1</sup> **Liste des lauréats des années précédentes** : 1989, Michel STEINEBACH - 1990, Jean-François REVERT - 1991, Jean DELLUS - 1992, Antoine GRUMBACH - 1993, Bernard HUET - 1998, Christian DEVILLERS - 1999, Philippe PANERAI et Nathan STARKMAN - 2000, Alexandre CHEMETOFF et Grand prix Europe décerné exceptionnellement à Manuel de SOLA-MORALES, Barcelone - 2001, Jean-Louis SUBILEAU - 2002, Bruno FORTIER - 2003, Michel CORAJOU - 2004, Christian de PORTZAMPARC et Prix spécial du jury à Bernardo SECCHI - 2005, Bernard REICHEN et Grand prix spécial du jury à Alvaro SIZA - 2006, Francis CUILIER et Prix spécial du jury Jean FREBAULT - 2007, Yves LION

**Quels candidats proposez-vous au jury pour la session 2008 ?** Si vous le souhaitez, vous pouvez expliquer en quelques lignes votre choix.

**1**.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**2**.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**3**.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Nom - Prénom :** .....

**Organisme :** .....

**E-mail :** .....

Votre réponse est à envoyer :

soit par courriel à

[Eric.fallon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Eric.fallon@developpement-durable.gouv.fr)

soit par courrier à

M.E.D.A.D.

Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

Mission communication – Grand prix de l'urbanisme

Arche de La Défense – Paroi Sud

92055 LA DEFENSE cedex